

Lettre Mensuelle



ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF : POUR QUI ?

Ce dispositif est conçu pour les **élèves volontaires**.

Au collège, tous les élèves sont concernés mais les **élèves de sixième** sont prioritaires pour favoriser leur adaptation aux exigences du collège

POUR QUOI FAIRE ?

Trois domaines éducatifs complémentaires sont proposés :

- l'aide aux devoirs et aux leçons
- la pratique sportive
- la pratique artistique et culturelle

Au collège E. Satie - au cours de l'année scolaire 2008/2009, l'accompagnement éducatif se répartit :

- aide aux devoirs,
- Atelier artistique (Théâtre)
- Atelier culturelle (Art Plastique)

L'AIDE AUX DEVOIRS ET AUX LEÇONS

Les élèves peuvent :

- approfondir le travail fait en classe
- réaliser les devoirs demandés par les enseignants
- trouver une aide si nécessaire



S'ils n'ont pas besoin d'aide particulière, ils peuvent bénéficier de **moments d'apprentissages différents**.

Les activités envisagées peuvent être :

- aide méthodologique
- lecture
- recherches documentaires
- ateliers scientifiques (à venir)



- **PRATIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE** : Tous les domaines et toutes les formes de l'art et de la culture sont envisageables. L'offre dépend des possibilités des établissements scolaires, des structures culturelles et des intervenants extérieurs.
- **POUR FACILITER CES PRATIQUES** : L'accès au C.D.I. (centre de documentation et d'information) est facilité pendant les créneaux horaires de l'accompagnement éducatif (jusqu'à 17h00).

QUI ENCADRE LES ELEVES AU COLLEGE E. SATIE ?

- Des enseignants volontaires,